



VILLE DE ROUEN - CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 28 JANVIER 2019

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET DE L'EXERCICE 2019
IMPOTS DIRECTS LOCAUX
TAUX D'IMPOSITION
FIXATION

Le Conseil Municipal de la Ville de ROUEN, régulièrement convoqué par son Maire, s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de Ville, le lundi 28 janvier 2019.

La séance est ouverte à 18 h 13 par M. Yvon ROBERT, Maire, Président.

Sur sa proposition, M. Robert PICARD est désigné comme secrétaire de séance.

PRESENTS : M. Yvon ROBERT, Maire.

Mme Christine ARGELES, M. Jean-Michel BEREGOVOY, Mme Hélène KLEIN, M. Kader CHEKHEMANI (représenté par Mme Christine RAMBAUD jusqu'à son arrivée en séance à 19 h 50), Mme Christine RAMBAUD, M. Olivier MOURET, Mme Françoise LESCONNAC, Mme Caroline DUTARTE (représentée par Mme Christine de CINTRE jusqu'à son arrivée en séance à 18 h 50), M. Ludovic DELESQUE (représenté par Mme Christine ARGELES jusqu'à son arrivée en séance à 19 h 43), Mme Céline MILLET, M. Manuel LABBE, M. Jean-Loup GERVAISE, Mme Florence HEROQUIN-LEAUTEY, Mme Fatima EL KHILI, Adjoints au Maire.

M. Gérard LARTIGUE, Mme Emmanuèle JEANDET-MENGUAL, M. Guy PESSIOT, M. Pierre LECOMTE, Mme Hortense HECTOR, Mme Agnès LAHARY (représentée par Mme Hortense HECTOR jusqu'à son arrivée en séance à 19 h 05), M. Mamadou DIALLO, M. Kader FEHIM, Mme Béatrice BOCHET, M. Christophe DUBOC, M. Cyrille MOREAU à partir de 19 h 40, M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL (représenté par M. Olivier MOURET jusqu'à son arrivée en séance à 20 h 13), Mme Gwénaëlle CORNU-LE VERN (représentée par Mme Françoise COMBES jusqu'à son arrivée en séance à 20 h 12), Mme Christine de CINTRE, Mme Anne-Emilie RAVACHE, M. Jack DUVAL, Mme Régine MARRE (à partir de 18 h 45), M. Patrick CHABERT, Mme Geneviève FARCIS-NOLLET, M. Bruno DEVAUX, Mme Marie-Hélène ROUX, M. Jean-François BURES, Mme Anne-Sophie DESCHAMPS, M. Robert PICARD, M. Jean-François BOLLENS (représenté par M. Guillaume PENNELLE après son départ de la séance à 19 h 45), M. Guillaume PENNELLE, Mme Claire PRADEL, Mme Françoise COMBES, Mme Marlène MAMEAUX, M. Jean-Pierre TREDET, Conseillers Municipaux.

REPRESENTES : M. Bruno BERTHEUIL (représenté par M. Jean-Loup GERVAISE), Mme Sarah BALLUET (représentée par M. Guy PESSIOT), M. Frédéric MARCHAND (représenté par M. Jean-Michel BEREGOVOY), Adjoints au Maire.

M. Didier CHARTIER (représenté par Mme Anne-Emilie RAVACHE), M. Djamel BOUALI (représenté par M. Pierre LECOMTE), M. Matthieu CHARLIONNET (représenté par M. Manuel LABBE), M. Stéphane MARTOT (représenté par M. Gérard LARTIGUE), Mme Chloé ARGENTIN (représentée par Mme Hélène KLEIN), Mme Laura SLIMANI (représentée par Mme Françoise LESCONNEC), M. Pierre-Antoine PRIMONT (représenté par M. Jean-François BURES), Conseillers Municipaux.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**BUDGET DE L'EXERCICE 2019
IMPOTS DIRECTS LOCAUX
TAUX D'IMPOSITION
FIXATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Sur le rapport de Mme Emmanuèle JEANDET-MENGUAL, Conseillère Municipale déléguée,

VU :

- La loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi du 28 juin 1982,

- La loi de finances pour 1985 (articles 99 et 101) et la loi de finances pour 2019,

- L'article 1639 A du Code Général des Impôts.

CONSIDERANT :

- La nécessité de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes suivantes pour l'année 2019 : taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties.

APRES EN AVOIR DELIBERE :

- décide d'appliquer, pour l'année 2019, les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taux de la taxe d'habitation : 22,22 %,

- Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,35 %,

- Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 27,88 %.

La délibération est adoptée.

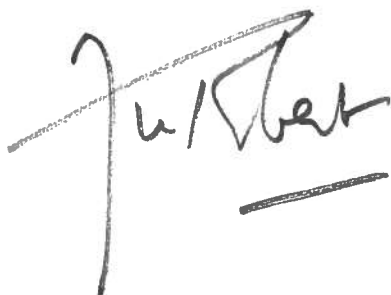
(41 voix pour : groupe des élus socialistes et apparentés, groupe Décidons ROUEN Citoyenne et Ecolo, groupe des élu-es communistes membres du Front de Gauche)

(14 voix contre : groupe Les Républicains, groupe ROUEN au Centre, groupe ROUEN Bleu Marine, élue MoDem)

FAIT A ROUEN, en L'HOTEL DE VILLE, le jour, mois et an susdits.

p. extrait conforme
LE MAIRE DE ROUEN,

suivent les signatures,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julien', with a horizontal line underneath it.